



Compte-rendu

Journée d'échange sur la gestion durable et intégrée du patrimoine maritime côtier



Centre culturel Grain de Sel, Séné (56)

Intervenant.es

Anita Allain-Le Port, ostréicultrice à Baden

Irène Béguier, chargée de mission Patrimoine maritime - Projet PERICLES, PNR du Golfe du Morbihan

Arnaud Bernard de Lajarte, maître de conférences en droit public, Université d'Angers, formateur au CNFPT Pays-de-la-Loire

Jean-Eudes Beuret, professeur au Département d'économie rurale de l'École d'agronomie de Rennes et Président du Conseil scientifique du PNR du Golfe du Morbihan

Monique Cassé, directrice du PNR du Golfe du Morbihan

Muriel Cléry, mytilicultrice à Pénerf, 2^e adjoint Environnement, qualité de l'eau, développement durable et métiers de la mer à Damgan

Lucie Corgne, récoltante et affineuse d'algues marines alimentaires à Vannes

Olivier Curt, Architecte des Bâtiments de France, Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Morbihan

Katia Frangoudes, chercheure en Sciences politiques, Université de Bretagne Occidentale

Anne Gallo, Vice-présidente - Tourisme, nautisme, patrimoine, Région Bretagne et 2^{ème} Vice-présidente du Parc

Alexis Gloaguen, auteur, poète et philosophe

Marie Hascoet, chargée de mission patrimoine culturel maritime et éducation à l'environnement, Parc naturel marin d'Iroise, Office français de la biodiversité

Juliette Herry, chargée de mission Climat et gestion intégrée de la mer et du littoral, PNR du Golfe du Morbihan

Gwenal Hervouët, délégué adjoint, Conservatoire du Littoral

Thierry Jacob, marin-pêcheur à la retraite

Ronan Le Baccon, directeur Tourisme, patrimoine culturel et directeur délégué au nautisme, Région Bretagne

Sophie Le Port, directrice de l'école primaire publique des Deux Rivières de Crac'h

Luc Le Trionnaire, adjoint au Maire d'Elven, 4^{ème} Vice-président du Parc en charge du Patrimoine culturel

Jacques Madec, 3^{ème} adjoint chargé de l'environnement et du patrimoine à Locmariaquer

Ronan Pasco, responsable du pôle Mer et Littoral, PNR Golfe du Morbihan

Jean Richard, ostréiculteur, marin-pêcheur à la retraite

Sylvie Sculo, Maire de Séné et membre du Bureau du Parc, en charge de l'Energie, de l'adaptation climatique et du trait de côte

Vassilis Spyrtos, chef du service Aménagement de la Mer et du Littoral, Direction départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan

Programme du séminaire

Mot de bienvenue

Sylvie Sculo, Maire de Séné et membre du Bureau du Parc, en charge de l'Énergie, de l'adaptation climatique et du trait de côte

Mot d'ouverture

Anne Gallo, Vice-présidente - Tourisme, nautisme, patrimoine, Région Bretagne et 2ème Vice-présidente du Parc

Le patrimoine maritime du Golfe du Morbihan : le Parc en actions

Monique Cassé, directrice du PNR du Golfe du Morbihan et **Katia Frangoudes**, chercheuse en Sciences politiques, Université de Bretagne Occidentale

Tables rondes

- Patrimoine maritime : entre Culture et Nature
- Transmission des savoirs et des savoir-faire des professionnels de la mer
- Gestion intégrée du patrimoine maritime : littoral, Domaine Public Maritime et outils de planification

Perspectives

Luc Le Trionnaire, adjoint au Maire d'Elven, 4ème Vice-président du Parc en charge du Patrimoine culturel

Clôture du séminaire par le grand témoin

Jean-Eudes Beuret, professeur au Département d'économie rurale de l'École d'agronomie de Rennes et Président du Conseil scientifique du PNR du Golfe du Morbihan



© Colin Vanler, PNR Golfe du Morbihan

Programme téléchargeable sur [ce lien](#)

<https://www.parc-golfe->

[morbihan.bzh/medias/2022/01/Programme_seminaire_patrimoine_maritime_20211126.pdf](https://www.parc-golfe-morbihan.bzh/medias/2022/01/Programme_seminaire_patrimoine_maritime_20211126.pdf)

Possibilité de visionner le séminaire en ligne sur la chaîne [YouTube](#) du Parc

<https://www.youtube.com/playlist?list=PLGwzl-1mjqk4LhaeFZEMPpowryDdSTpj>

Compte-rendu du séminaire

1- Contextualisation du séminaire

Les objectifs.....	p.6
Le mot d'ouverture.....	p.7
Le patrimoine maritime du Golfe du Morbihan : le Parc en actions.....	p.8

2- Tables rondes

Le patrimoine maritime : entre Culture et Nature.....	p.10
Transmission des savoirs et des savoir-faire des professionnels de la mer.....	p.13
Gestion intégrée du patrimoine maritime : littoral, Domaine Public Maritime et outils de planification.....	p.15

3- Conclusion de la journée

Les perspectives.....	p.17
Le mot du grand témoin.....	p.18
Conclusion générale.....	p. 20

Liens vers les captations vidéos en ligne sur la chaîne YouTube du Parc :

Le mot d'ouverture (Anne Gallo) et le Parc en actions (Monique Cassé et Katia Frangoudes)

<https://www.youtube.com/watch?v=WrlLRG-vc1o&list=PLGwzL-1mjgkp4LhaeFZEMPpowryDdSTpj&index=1>

Table ronde : Le patrimoine maritime : entre Culture et Nature

<https://www.youtube.com/watch?v=SsVlwCXLZ1g&list=PLGwzL-1mjgkp4LhaeFZEMPpowryDdSTpj&index=2>

Table ronde : Transmission des savoirs et des savoir-faire des professionnels de la mer

<https://www.youtube.com/watch?v=miflid4W0sA&list=PLGwzL-1mjgkp4LhaeFZEMPpowryDdSTpj&index=3>

Table ronde : Gestion intégrée du patrimoine maritime : littoral, Domaine Public Maritime et outils de planification

https://www.youtube.com/watch?v=jF2e-NT_MY0&list=PLGwzL-1mjgkp4LhaeFZEMPpowryDdSTpj&index=4

Les perspectives (Luc Le Trionnaire) et le mot du grand témoin (Jean-Eudes Beuret)

<https://www.youtube.com/watch?v=XZBBoHL2Kmo&list=PLGwzL-1mjgkp4LhaeFZEMPpowryDdSTpj&index=5>

1. Contextualisation du séminaire

1.1. Les objectifs

La richesse des milieux naturels du Golfe du Morbihan a amené, dès la Préhistoire, les populations à développer des activités littorales qui ont nourri les identités de ce territoire. Sa façade atlantique, sa petite mer intérieure parsemée d'îles et îlots, ses côtes très découpées, ses estuaires, ses rivières et ses abers ont favorisé la création d'aménagements littoraux spécifiques pour tirer avantages de la mer. Moulins à marée, marais salants, chantiers ostréicoles, ports, cales, balises, hangars à varech, etc. sont autant de témoins de ces activités littorales qui rythment et ont façonné nos côtes. Dans l'histoire du Golfe, le plan d'eau est un lieu de transit, de pêche, de commerce, d'exploitation, d'innovations techniques, de transformation des ressources où les savoirs et les savoir-faire ont évolué. Certaines activités ont disparu, d'autres ont perduré et ont su s'adapter, telles la conchyliculture, la pêche à pied, la récolte d'algues, etc. Ces bâtis et ces savoir-faire sont une composante essentielle de l'identité, des paysages et de l'histoire maritime du golfe.

Ce patrimoine maritime est fragile. Les savoirs empiriques en mer tendent à disparaître par manque de transmission et le patrimoine bâti, qui ne bénéficie pas de protection spécifique, se dégrade, soumis frontalement aux risques côtiers, aux pressions humaines croissantes mais également à une complexité de gestion administrative ou technique. Depuis plusieurs années, le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan, en partenariat avec les acteurs locaux (État, collectivités, socioprofessionnels, comités, scientifiques, associations, scolaires, citoyens), nationaux et le soutien de l'Europe ([PERICLES](#), [MELOEM](#)), mène des actions en faveur du patrimoine maritime littoral, basées sur une approche holistique et une gouvernance participative: gestion intégrée de la zone côtière, adaptation au changement climatique, inventaire du patrimoine bâti maritime, collecte des savoirs des professionnels de la mer, sensibilisation auprès des publics.

Cette rencontre, organisée par le PNR du Golfe du Morbihan, avec le soutien de l'Université de Bretagne Occidentale, a pour objectif d'aborder la **gestion durable et intégrée du patrimoine maritime côtier**, dans ses différentes dimensions (patrimoine matériel et immatériel), en mettant l'accent sur :

- la nécessité d'une **approche conjointe patrimoine culturel et naturel**, considérant l'interaction activités maritimes/ouvrages littoraux - environnement. Quelles solutions d'adaptation pour ce patrimoine maritime en contexte de changement climatique, d'effondrement de la biodiversité ? Quelles démarches mettre en œuvre pour sensibiliser à cette approche globale ?
- La **transmission des savoirs et des savoir-faire des professionnels de la mer** et leur prise en compte dans les décisions publiques relatives à leurs activités. Quels sont ces savoirs et comment sont-ils mis en pratique au quotidien ? Comment sont-ils transmis, préservés, considérés ? Comment en renforcer l'attractivité ?
- **La gestion intégrée du patrimoine maritime**, pour une meilleure prise en compte par l'ensemble des acteurs institutionnels. Quelle gestion pour le patrimoine maritime localisé sur le littoral et le Domaine Public Maritime ? Comment faciliter son intégration dans les outils de planification (SCoT, PLU, etc.) ?

Face à ces enjeux, quel avenir pour le patrimoine maritime du Golfe du Morbihan ? Quelle politique publique dessiner ?

1.2. Le mot d'ouverture

Anne Gallo, Vice-présidente - Tourisme, nautisme, patrimoine, Région Bretagne et 2ème Vice-présidente du Parc¹

Le patrimoine maritime, sujet important et symbolique, comporte différents enjeux engageant les élus mais également les citoyens, les associations et les acteurs privés. La Bretagne est une région éminemment maritime (le centre de la Bretagne est à maximum 80 kilomètres de la mer) comportant de nombreux éléments de patrimoine, majeurs et plus modestes, qui reflètent l'héritage des hommes. Ce patrimoine maritime regroupe différentes thématiques :

- Signalisation, surveillance des côtes et du trafic maritime
- Défense des côtes
- Éléments de protection contre l'érosion et la submersion
- Liaisons maritimes et passage
- Ensembles portuaires
- Exploitation des ressources marines et du milieu littoral
- Activités artisanales et industrielles liées à la navigation
- Transformations et ventes des ressources marines
- Vie des populations littorales

Certains héritages ont été détruits, oubliés et d'autres ont changé d'usages. L'ensemble de ces éléments patrimoniaux forme le corpus du patrimoine culturel au même titre que les biens immatériels. Ces éléments constituent des marqueurs identitaires fort de la région Bretagne et des témoins de la diversité dans le temps, dans l'espace, dans les relations entre les individus entre eux et avec la mer. Ces héritages sont très fragiles de par leur exposition à la pratique foncière, à la gentrification des zones côtières, aux différentes activités des ports, aux dégradations de l'environnement et par le fait que certaines traces du passé ne soient plus perçues comme partie intégrante du patrimoine. La Région Bretagne mène une politique volontariste en faveur du patrimoine avec l'objectif non seulement d'inventorier, de réhabiliter mais également de le valoriser. Cette politique vise à appréhender les multiples dimensions du patrimoine, à les stimuler et à faire du patrimoine un potentiel à exploiter au service des territoires. C'est dans cette volonté que la Région Bretagne accompagne régulièrement les initiatives du Parc et mène des actions (appels à projets) mettant en lumière différentes thématiques.

S'intéresser au patrimoine, c'est s'intéresser à la culture, à la nature et aux relations fécondes et complexes qu'entretiennent ces concepts de Nature-Culture ; c'est s'intéresser à la dimension humaine du patrimoine, aux savoir-faire, sans quoi le patrimoine ne deviendrait qu'un décor. Mais c'est aussi s'intéresser aux différentes dimensions du sujet : la connaissance, la protection, la restauration et la valorisation de ces héritages. Cette démarche doit se faire en embrassant la complexité du sujet, c'est-à-dire en ayant une approche intégrée de la gestion du patrimoine, incluant la question du développement durable.

A la délégation de la Région Bretagne, un positionnement clair et responsabilisant a été visé, au travers de deux mots clés : identité et transition. Identité perçue dans une acception ouverte et dynamique où culture et patrimoine sont des gages d'inspiration mais aussi des garde-fous au développement. De la même manière, patrimoine culturel et activités touristiques doivent

¹ À visionner sur la chaîne YouTube du Parc <https://www.youtube.com/watch?v=WrlLRG-vc1o&list=PLGwzl-1mjgkp4LhaeFZEMPPowryDdSTpj&index=1>

être des outils pour penser et traiter le sujet des transitions, aussi bien sociétales, économiques, environnementales que méthodologiques.

Malgré toutes ces avancées sur le sujet du patrimoine maritime, auxquelles le Parc a largement contribué ces dernières années, il reste des défis à relever pour penser et construire notre avenir en préservant ce patrimoine commun, celui des générations futures.



1.3. Le patrimoine maritime du Golfe du Morbihan : le Parc en actions

Monique Cassé, directrice du PNR du Golfe du Morbihan et **Katia Frangoudes**, chercheuse en Sciences politiques, Université de Bretagne Occidentale²

Monique Cassé - La préservation des patrimoines naturel, paysager et culturel est au cœur des programmes d'actions déployés par le Parc. Ces actions se construisent par une gestion intégrée de la mer et du littoral, sur ce territoire éminemment maritime. Cette approche globale passe par la mobilisation des savoirs scientifiques et des savoirs empiriques, par l'interconnaissance entre les acteurs locaux, par la compréhension mutuelle. Ce tissage subtil qui se fait sur le temps long permet de passer d'une communauté d'usages et de pratiques, à une communauté d'objectifs, puis une communauté d'actions.

Peuvent être cités trois principaux chantiers en cours au Parc, relevant de la question de la valorisation du patrimoine maritime :

- L'inventaire du patrimoine culturel immatériel (PCI) engagé depuis la création du Parc. Axé sur les savoir-faire locaux, cet inventaire regroupe pour le volet maritime, la pratique de la pêche à la palourde, de la pêche à la morgate ou encore les passeurs du Golfe. En 2021/2022 la fiche d'inventaire porte sur les savoir-faire murailleurs, matérialisés par certains ouvrages littoraux en pierre sèche, tels des digues, cales ou encore des terre-pleins ostréicoles.
- Le projet MELOEM réalisé entre 2019 et 2021. Cette étude anthropologique et ethnographique permet d'appréhender la diversité des savoirs des professionnels de la mer grâce aux récits de 43 femmes et hommes, pêcheurs embarqués, pêcheurs à

² À visionner sur la chaîne YouTube du Parc <https://www.youtube.com/watch?v=WrlLRG-vc1o&list=PLGwzL-1mjgkp4LhaeFZEMppowryDdSTpj&index=1>

pieu et ostréiculteurs. Elle raconte l'histoire et l'évolution des professions, la place des femmes dans ces métiers, les savoirs et leur transmission, les observations de l'environnement marin soumis à l'érosion de la biodiversité et aux effets du changement climatique. Ce travail, qui a bénéficié du soutien de l'Union européenne (FEAMP) et de la Région Bretagne, a été mené en coopération avec le laboratoire AMURE de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO), le Comité Régional de la Conchyliculture de Bretagne Sud (CRC BS) et le Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Élevages Marins du Morbihan (CDPMEM56) ainsi que des élèves et enseignants du Lycée professionnel maritime et aquacole d'Étel.

- Et puis, l'inventaire du patrimoine bâti maritime démarré fin 2016 avec le soutien de la Région Bretagne, la DRAC et la DREAL, et qui s'est poursuivi grâce au partenariat avec la Région Bretagne et l'Union européenne (PERICLES). Cet inventaire est réalisé en prenant en compte l'environnement paysager, les interactions avec le patrimoine naturel, les pressions anthropiques et les risques côtiers (érosion et submersion marine) dans un contexte de changement climatique. Il s'agit d'une approche croisant de multiples enjeux et d'autres démarches du Parc : trames naturelles, sentier côtier, tourisme durable, repères de submersion, etc. A ce jour, 19 des 22 communes du Parc ont été inventoriées, portant à plus de 900 le nombre d'éléments recensés sur un linéaire côtier d'environ 470 kilomètres, répartis sur la façade atlantique, l'intérieur du Golfe et les rivières estuariennes (Crac'h, Saint-Philibert, Auray, Le Loch, Bono, Noyal, Pénéf, Vannes). La dernière phase de cet inventaire sera conduite en 2022 sur les communes de Sarzeau, Saint Armel et Vannes.

Ce patrimoine du quotidien bénéficie d'une forte affection, d'un fort attachement, comme en témoigne la participation des publics lors des restitutions auprès des communes, des causeries, des balades, des expositions et de tout événement qui lui est dédié. Cependant, ce patrimoine, qui ne bénéficie pas de protection ou très peu, est menacé et disparaît. Il s'inscrit dans une réglementation complexe, qui sera l'objet de la troisième table ronde consacrée, entre autres, à la gestion du patrimoine bâti maritime sur le littoral et le Domaine public maritime. Réglementation qui permet la préservation des espaces côtiers mais qui paradoxalement ne favorise pas la prise d'initiative pour la gestion du patrimoine.

Katia Frangouides - En 2018, l'opération d'inventaire du patrimoine bâti maritime, puis en 2020 le projet MELOEM, rejoignent le projet européen PERICLES. Ce projet de recherche-action triennal (2018-2021) a été sélectionné par l'Union Européenne pour bénéficier de financement dans le cadre du programme [Horizon2020](#). Il réunit 11 partenaires issus de huit pays (Danemark, Pays-Bas, Royaume-Uni, Malte, Portugal, Grèce, France, Estonie), autour de la question de la préservation et de la gestion durable du patrimoine culturel et paysager dans les régions côtières et maritimes.

La démarche PERICLES en faveur du patrimoine maritime et côtier repose sur trois concepts scientifiques: (i) lieu et identité ; (ii) risque et adaptation ; (iii) gouvernance délibérative et participative. Les objectifs du projet sont de :

- développer une compréhension approfondie - et fournir une image complète de l'importance sociétale - du patrimoine culturel maritime matériel et immatériel.
- Développer des outils pratiques, basés sur l'implication des parties prenantes et la gouvernance participative pour, d'une part, identifier, évaluer et atténuer les risques

auxquels est confronté le patrimoine maritime et d'autre part, faire du patrimoine maritime un atout pour renforcer la croissance durable et générer de l'emploi.

- Fournir un cadre global et participatif pour la préservation et la gestion durable du patrimoine maritime,
- Émettre des avis pour permettre l'intégration du patrimoine maritime dans les politiques maritimes et environnementales, telles que dans la planification de l'espace marin (PEM), directive cadre du milieu marin,
- Développer des réseaux d'échanges de connaissances entre l'ensemble des parties prenantes (décideurs politiques, gestionnaires, scientifiques, professionnels, scolaires, associations, etc.).

En France, PERICLES est représenté et conduit par l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) et le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan. 29 études de cas ont été menées dans l'ensemble des pays partenaires. En France, cinq études de cas ont été réalisées en Bretagne, dans le Finistère et dans le Golfe du Morbihan, et ont été valorisées auprès des pays partenaires et de la Commission européenne. Ces études de cas comprennent :

- l'inventaire du patrimoine bâti maritime, et plus particulièrement la phase d'inventaire conduite en 2019 sur les communes de Crac'h, Pluneret, Plougoumen, Le Bono et Baden;
- la valorisation des savoirs et savoir-faire liés aux activités de pêche, de conchyliculture et de récolte d'algues en Bretagne et la place des femmes dans ces activités;
- la représentation sociale du patrimoine maritime et de sa vulnérabilité en contexte de changement climatique (ateliers participatifs et entretiens réalisés auprès des habitants de Locmariaquer) ;
- ou encore l'intégration du patrimoine maritime (matériel, immatériel et paysager) dans les politiques publiques d'aménagement liées au littoral et dans les outils de planification.

2. Tables rondes

2.1. Le patrimoine maritime : entre Culture et Nature

Animée par **Irène Béguier**, chargée de mission Patrimoine maritime - Projet PERICLES, PNR du Golfe du Morbihan³

Cette table ronde d'1h30 visait à échanger avec les intervenants sur la nécessité de développer une approche holistique du patrimoine maritime, de l'envisager dans son ensemble, sans dissocier Nature et Culture. Ceci afin d'avoir une meilleure compréhension de l'histoire et de la mémoire des lieux ; de réfléchir aux solutions d'adaptation à envisager pour ce patrimoine, au regard des enjeux climatiques ; et de s'interroger sur la pertinence de mettre certains ouvrages littoraux au service de la préservation de la biodiversité. Ou en d'autres termes de questionner la potentielle valeur écologique du patrimoine bâti maritime. Cette volonté de développer une approche conjointe patrimoine naturel - patrimoine culturel, de plus en plus

³ À visionner sur la chaîne YouTube du Parc <https://www.youtube.com/watch?v=SsVlwCXLZ1g&list=PLGwzl-1mjtkp4LhaeFZEMppowryDdSTpj&index=2>

prégnante dans différents pays européens, invite à réfléchir sur les actions et les outils à mettre en œuvre pour sensibiliser l'ensemble des acteurs du territoire (administrations, collectivités, socioprofessionnels, associations, scientifiques, scolaires, citoyens) à cette approche globale.

Pour aborder ces questions et apporter de premiers éléments de réponse et/ou de réflexion, cette table ronde a rassemblé cinq intervenants : **Marie Hascoët**, chargée de mission patrimoine culturel maritime et éducation à l'environnement au Parc naturel marin d'Iroise et pour l'Office français de la biodiversité ; **Jacques Madec**, 3ème adjoint chargé de l'Environnement et du patrimoine à Locmariaquer ; **Gwenal Hervouët**, délégué adjoint au Conservatoire du Littoral ; **Sophie Le Port**, directrice de l'école primaire publique des Deux Rivières de Crac'h et **Alexis Gloaguen**, auteur, poète et philosophe.

La table ronde s'est articulée autour de trois axes : la manière dont patrimoine naturel et patrimoine culturel interagissent ; les atouts et les limites à faire cohabiter ces deux approches et les moyens à mettre en œuvre pour sensibiliser à cette démarche globale.

Marie Hascoët a présenté des exemples d'éléments de patrimoine bâti maritime terrestres (phares) et immergés (pêcheries, épaves de bateaux) présents au sein du Parc naturel marin d'Iroise ; la manière dont ceux-ci sont valorisés et les limites rencontrées dans le cadre d'une gestion conjointe Nature - Culture. Jacques Madec a mis en avant la vulnérabilité du patrimoine maritime face au changement climatique (élévation du niveau de la mer, érosion, submersion), au temps qui passe et aux pressions anthropiques, et a interrogé la position à adopter face à cette situation : préserver ou laisser disparaître. Il a également illustré la possibilité d'une approche conjointe Nature-Culture au travers de l'histoire du site du Brénéguy. Gwenal Hervouët a exposé le projet de valorisation du Fort d'Arboulé à Saint-Malo où la gestion différenciée envisagée sur ce site, à partir d'une approche concertée avec les acteurs locaux, permet d'allier patrimoine culturel côtier et patrimoine naturel. Sophie Le Port a présenté la démarche des Aires Marines Éducatives (AME) menée à l'école Primaire des Deux Rivières de Crac'h autour de l'ostréiculture, sur l'aire marine de la Baie Saint-Jean, et a mis en avant la pertinence d'une approche croisée Nature-Culture. Alexis Gloaguen a expliqué sa méthode de travail d'écriture au contact de la nature⁴, alliant éléments de patrimoine culturel, biodiversité et paysages, ainsi que la manière dont il décline cette approche sensible auprès des enfants, dans le cadre d'AME. Il a aussi exprimé l'intérêt et la richesse des approches interdisciplinaires dans une démarche de valorisation de site patrimoniaux.

Les échanges d'expériences ont permis :

- De rappeler l'interrelation des hommes et des femmes avec leur environnement depuis plusieurs millénaires, et la manière dont cette interaction a façonné les paysages actuels et influé sur les modes de vie.
- D'illustrer de quelle manière ces patrimoines peuvent trouver un équilibre au sein de projet de valorisation de site patrimoniaux proposant une gestion différenciée de l'espace et des modes de fréquentation. Mais comment ils peuvent également rentrer en conflit, obligeant, au regard des enjeux, à prioriser la préservation de certains sites et à accepter d'en laisser d'autres disparaître (après étude de l'élément).

⁴ Récits de Nature, édition Maurice Nadeau

- De partager différentes méthodes de sensibilisation à cette approche écosystémique, telles les [Aires Marines Éducatives](#) menées auprès des enfants de cycle 2 et 3 (démarche participative citoyenne) ou encore l'approche sensible d'un lieu, faisant ainsi écho aux préconisations d'ICOMOS France pour la valorisation d'un espace patrimonial.

Cette table ronde a mis en évidence l'interdépendance des hommes et des femmes à leur milieu et la manière dont ils ont su tirer profit des spécificités géomorphologiques et hydrologiques des territoires maritimes pour y développer diverses activités, dont les aménagements ponctuent aujourd'hui le trait de côte et les fonds marins. Ces aménagements littoraux, majoritairement non protégés, et qui ont une valeur patrimoniale, identitaire et paysagère très forte, croisent des enjeux environnementaux. Des exemples issus du Parc naturel marin d'Iroise et de la commune de Locmariaquer montrent les limites d'une approche conjointe Nature-Culture face à la dualité de certains de ces éléments de patrimoine (des épaves de bateaux immergés qui à la fois constituent des habitats pour la biodiversité et polluent ; des blockhaus qui à la fois servent de refuge à des espèces protégées et accentuent les phénomènes d'érosion, des pêcheries immergées qui à la fois sont propices à la fixation d'algues et sont menacées par l'activité goémonière actuelle, etc.). Les éléments de patrimoine aujourd'hui immergés témoignant de pratiques terrestres passées illustrent également l'impératif, en contexte de changement climatique, de prioriser et de faire des choix de préservation et de gestion. D'un autre côté, le projet de valorisation du Fort d'Arboulé à Saint-Malo par le Conservatoire du Littoral, ou encore les démarches engagées sur le site des marais du Brénéguay à Locmariaquer, en partenariat avec le Conservatoire du Littoral, montrent comment peuvent être réfléchis ensemble patrimoine culturel et naturel afin de préserver l'équilibre de la biodiversité, tout en rendant accessible un site au public en toute sécurité. Enfin, ces échanges ont mis en avant la nécessité de projets co-construits, menés en partenariat avec les différentes parties prenantes, et portés par des démarches éducatives et/ou sensibles, réunissant élus, professionnels, représentants de l'éducation, scolaires, artistes, associations, etc. autour de la valorisation d'un espace littoral porteur de récits maritimes.

Cela suscite des questions :

- Comment faciliter les passerelles entre les services du patrimoine et de la biodiversité pour développer en amont de chaque projet une approche écosystémique ?
- Comment systématiser cette approche globale dans les projets locaux ?
- Quels moyens pour développer cette approche en milieu scolaire, au-delà de la démarche AME (les éco-écoles) ?
- Comment mieux intégrer le travail des artistes à cette approche conjointe Nature-Culture ?



2.2. Transmission des savoirs et des savoir-faire des professionnels de la mer

Animée par **Juliette Herry**, chargée de mission Climat et gestion intégrée de la mer et du littoral, PNR du Golfe du Morbihan⁵

Cette table ronde d'1h30 visait à partager avec l'ensemble des participants la diversité des savoirs et savoir-faire utilisés au quotidien par les professionnels de la mer (pêcheurs embarqués, à pied et conchyliculteurs), autant que les savoirs portant sur les métiers, leurs histoires, leurs techniques, que sur l'évolution de l'environnement. Ces connaissances, patrimoine immatériel, constituent une richesse mobilisée régulièrement par les professionnels pour adapter leurs pratiques au gré des évolutions environnementales et sociétales. D'où l'importance de capitaliser et de transmettre ces connaissances de génération en génération et de les intégrer dans les projets de territoire, les documents d'aménagement (SMVM, SCoT...) ou encore les choix de gestion (enjeux liés aux ressources, à la qualité de l'eau, à l'évolution du trait de côte, conflits d'usages...).

Introduite par **Muriel CLERY**, mytilicultrice à Pénerf, membre du Bureau du PNR du Golfe du Morbihan référente « Mer et Littoral », cette table ronde s'est appuyée sur les témoignages de quatre professionnels de la mer : **Jean RICHARD**, doyen des marins-pêcheurs de Séné et ostréiculteur ; **Thierry JACOB**, marin pêcheur retraité de Séné ; **Anita ALLAIN - LE PORT**, ostréicultrice à Baden et **Lucie CORGNE**, récoltante et affineuse d'algues en Morbihan.

La table ronde s'est structurée autour de trois thèmes auxquels font écho les savoirs : l'histoire des métiers, la transmission et l'observation.

En propos introductif, Muriel Cléry a présenté le projet MELOEM, son importance pour la sauvegarde des connaissances des professionnels de la mer, la mise en avant du rôle majeur de la femme dans ces pratiques et la prise en compte de l'évolution de la société et des conflits d'usages. Jean Richard a raconté l'évolution de la profession de pêcheur embarqué et d'ostréiculteur avec le passage de la pêche embarquée à bord de bateaux à voiles (sinago) puis de bateaux motorisés ; le passage de la cueillette libre des bancs naturels de coquillages

⁵ À visionner sur la chaîne YouTube du Parc <https://www.youtube.com/watch?v=miflid4W0sA&list=PLGwzl-1mjgkp4LhaeFZEMPpowryDdSTpj&index=3>

à leur culture, la réglementation de leur exploitation, puis la pratique d'élevage des huîtres sur tables. Lucie Corgne a présenté l'historique de la pratique de récoltant et affineur d'algues en Bretagne et a expliqué les motivations de sa reconversion professionnelle pour exercer ce métier. Thierry Jacob a parlé des savoirs mobilisés dans sa pratique quotidienne de la pêche à la crevette, Anita Allain Le Port dans celle de l'ostréiculture et Lucie Corgne dans celle de la récolte et du traitement des algues, en insistant sur l'importance de l'observation de la météo, de la ressource pêchée/élevée/cueillie, de l'environnement, etc. Chacun des intervenants a témoigné de la transmission des savoirs en mer par la pratique, l'échange oral des connaissances et l'expérimentation.

Les différents témoignages ont permis :

- De se replonger dans le passé illustrant les évolutions des activités de pêche et de conchyliculture pratiquées dans le Golfe du Morbihan entre 1850 et nos jours.
- D'illustrer des savoirs mobilisés par les professionnels lors de la pêche à la crevette, l'élevage des huîtres sur table ainsi que la récolte d'algues sur le littoral (lecture de l'environnement, de la météo, choix des techniques de pêche et de navigation...).
- De partager la façon dont les professionnels présents ont acquis leurs savoirs (par transmission familiale ou formation), et continuent de les acquérir. Cette acquisition passe souvent par une initiation au littoral dans l'enfance, des expériences de terrain (un embarquement de pêche, un été passé dans un chantier ostréicole et sur les parcs...), la mise en place d'expérimentations, les échanges au sein des familles, entre collègues, l'écoute et le partage de ces savoirs...

La table ronde a illustré toute la finesse et le caractère subtil des connaissances acquises par l'expérience. Ces connaissances qui ne sont pas dans les livres, souvent difficile à mettre en mots... Sous certains aspects, ces savoirs s'accompagnent d'une forme d'intuition. Ils sont mis en pratique, puis progressivement intégrés, automatisés, les rendant presque « transparents » pour de nombreux professionnels qui pensent que ces connaissances « vont de soi » et sont sûrement connues de tous. Cela amène certains professionnels à sous-estimer la valeur de leurs savoirs et savoir-faire, au regard des connaissances scientifiques souvent jugées plus légitimes et plus solides. Pourtant par leur présence quotidienne en mer et sur le littoral, les professionnels sont de fins observateurs des évolutions de l'environnement, des paysages, des ressources, des activités... C'est pourquoi il apparaît essentiel de capitaliser leurs connaissances, de les partager et de les intégrer aux projets de territoire en complément des savoirs académiques, pour une meilleure adaptation aux crises environnementales ou sociétales.

Mais cela soulève plusieurs questions :

- Comment capitaliser ces connaissances si diverses sur le long-terme ?
- Quid de la disponibilité des professionnels pour partager leurs savoirs et s'impliquer dans les projets alors même qu'ils manquent de temps pour leur activité principale.
- Comment intégrer ces connaissances aux projets locaux ?
- Quid aussi des savoirs de terrain à la valeur inestimable, qui ne peuvent être divulgués ?



2.3. Gestion intégrée du patrimoine maritime : littoral, Domaine Public Maritime et outils de planification

Animé par **Ronan Pasco**, responsable du pôle Mer et Littoral, PNR du Golfe du Morbihan⁶

Cette table ronde d'1h30 visait à échanger avec les intervenants sur les possibilités de gestion du patrimoine bâti maritime situé sur le littoral, et plus spécifiquement sur le Domaine Public Maritime (DPM), au regard des réglementations, codes, chartes et schémas en vigueur. Et de discuter des modalités d'intégration de ces éléments de patrimoine dans les instruments de planification (SCoT, PLU, PLUi, SMVM), pour une meilleure prise en compte du patrimoine maritime dans les politiques publiques d'aménagement du littoral.

La table ronde a réuni quatre intervenants autour de ces questions : **Arnaud Bernard de Lajarte**, maître de conférences en droit public à l'Université d'Angers ; **Olivier Curt**, Architecte des Bâtiments de France (ABF) à l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Morbihan ; **Ronan Le Baccon**, directeur Tourisme, patrimoine culturel et directeur délégué au nautisme à la Région Bretagne et **Vassilis Spyros**, chef du service Aménagement de la Mer et du Littoral à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan

Trois thèmes principaux ont été abordés : la démarche d'inventaire du patrimoine culturel, la gestion du patrimoine bâti maritime sur le DPM et les outils de protection des héritages littoraux (du Monument Historique (MH) au Schéma de Mise en Valeur de la Mer (SMVM)). Ronan Le Baccon a mentionné les objectifs des inventaires du patrimoine culturel menés par la Région Bretagne (apporter une expertise, révéler les patrimoines, sensibiliser les collectivités et les citoyens, aider les décideurs publics à la gestion) et a formulé le souhait de lier la compétence d'inventaire de la Région Bretagne aux démarches des PLUi. Olivier Curt a exprimé la difficulté de hiérarchiser les éléments de patrimoine et l'importance de les considérer dans leur environnement, au sein d'un territoire habité et vivant. Il a également parlé de la notion de Site Patrimonial Remarquable (SPR). Arnaud Bernard de Lajarte a expliqué la notion du PLU patrimonial (terminologie non officielle) et mentionné les outils existants pour

⁶ À visionner sur la chaîne YouTube du Parc https://www.youtube.com/watch?v=jF2e-NT_MY0&list=PLGwzI-1mjgkp4LhaeFZEMPpowryDdSTpj&index=4

protéger le patrimoine (PLU, PLUi, SPR), en en précisant les limites. Vassilis Spyrtatos a apporté un éclairage sur le rôle de l'État dans la gestion du patrimoine culturel situé sur le DPM et sur l'intégration du patrimoine culturel dans le SMVM.

Les interventions ont permis :

- De mettre en lumière l'importance des inventaires comme outil d'aide à la connaissance et à la gestion du patrimoine : on ne protège bien que ce que l'on (re)connaît. Outil à fonction documentaire et non réglementaire apportant un état des lieux exhaustif (géographique, thématique), indispensable pour bien identifier et prioriser les éléments de patrimoine à préserver et à intégrer dans les PLU, PLUi, etc.
- D'explicitier les réglementations de gestion sur le DPM (domaine imprescriptible et inaliénable) : démolition de bâtis ne justifiant plus d'une activité liée à l'usage de la mer (exemple d'anciens chantiers ostréicoles), interdiction de changement de destination des bâtiments (Loi littoral, 1986). Ceci contraignant les possibilités de gestion du patrimoine culturel sur le littoral.
- De faire un point sur les outils réglementaires au service de la protection et de la gestion intégrée de ce patrimoine, afin de mieux les mobiliser (SCoT, PLU, PLUi, SMVM). Mention du PLU patrimonial pointant l'intérêt croissant des élus à injecter de plus en plus d'outils de protection du patrimoine dans les documents d'urbanisme (encore peu utilisé dans les communes littorales) ; du site patrimonial remarquable (SPR) pour une approche plus globale incluant l'objet patrimonial et son environnement ; ou encore du SMVM comprenant une action d'inventaire du patrimoine culturel et archéologique (menée en partenariat avec le Parc).

Cette table ronde a révélé la richesse des éléments de patrimoine bâti maritime qui ponctuent le trait de côte du territoire du Golfe du Morbihan (900 éléments répartis sur 470 km de côte, dont environ 2/3 situés sur le DPM). Elle a mis en avant toute la complexité de valoriser, sans les muséifier, ces éléments de patrimoine bâti localisés d'une part sur un littoral caractérisé par une densité et une diversité d'usages, et d'autres part sur des espaces privés et/ou publics. Ce patrimoine est constitué de petits objets et d'objets remarquables à appréhender ensemble. Cependant, la totalité des éléments de patrimoine bâti maritime côtier ne pouvant être préservée, il s'agit de prioriser et de faire des choix. Valoriser les éléments situés sur le domaine public implique un gestionnaire et un projet viable, en cohérence avec les enjeux de territoire. Le PLU peut permettre d'intégrer des éléments situés sur le DPM et de mettre en place des règles de protection, mais celles de l'État et de l'Europe prévalent sur toutes les autres réglementations. Cette table ronde pointe le besoin de définir des ensembles patrimoniaux abordant l'objet (bâti, navigant) dans son milieu, et non de manière isolée, en considérant les différents enjeux (réglementaires, environnementaux, paysagers, etc.). Cette démarche de gestion intégrée passe également par l'éducation et doit considérer la sensibilité de tous afin qu'elle ne reste pas un sujet d'experts.

Cela appelle des questions :

- Quel patrimoine intégrer dans le PLU et comment ?
- Sur quelle base identifier des ensembles pouvant constituer des sites patrimoniaux ?

- Quid de l'évolution de l'usage de certains éléments de patrimoine bâti maritime dans le cadre d'une démarche de valorisation (ex. une cabane ostréicole transformée en abri pour les usagers du sentier côtier) ?



3. Conclusion

3.1. Les perspectives

*Luc Le Trionnaire, adjoint au Maire d'Elven, 4ème Vice-président du PNR du Golfe du Morbihan en charge du Patrimoine culturel*⁷

Cette journée a réaffirmé la richesse et la diversité du territoire en termes de patrimoine maritime (patrimoine bâti, navigant, immatériel et paysager). L'approche globale et concertée portée par le Parc permet de mieux comprendre et valoriser ce patrimoine maritime. Cependant, cette journée a rappelé également la fragilité de ce patrimoine qui peut rapidement disparaître. Les actions que mène le Parc depuis sa création en faveur des patrimoines (inventaire, adaptation au changement climatique, paysage, etc.) témoignent de l'importance de développer une approche intégrée, croisant les enjeux de territoire, pour une gestion durable et adaptée. Aujourd'hui, le Parc arrive au bout de la démarche d'inventaire (la dernière phase sera menée en 2022) et il est temps de mettre en place une stratégie commune pour la valorisation de ce patrimoine maritime côtier. Cette nécessité d'une doctrine commune a été actée en 2019 à Baden lors d'un atelier-rencontre réunissant les partenaires institutionnels (DDTM, DRAC, DRASSM, UDAP, DREAL, Conservatoire du Littoral, ENS, Région Bretagne, CRC), les élus et des universitaires (UBO, Rennes2). Des communes littorales ont manifesté leur intérêt pour participer à l'élaboration de cette stratégie, afin de poursuivre le travail engagé avec le Parc dans le cadre de la mission d'inventaire et de PERICLES. La mise en place de cette stratégie implique un travail sur une durée d'au moins deux ans. Cependant, aujourd'hui, faute de financement, cette stratégie ne peut être engagée. Néanmoins, les partenaires présents à cette journée (État, Région Bretagne, Département du Morbihan) réfléchissent aux moyens de

⁷ À visionner sur la chaîne YouTube du Parc <https://www.youtube.com/watch?v=XZBB0HL2Kmo&list=PLGwzI-1mjgkp4LhaeFZEMppowryDdSTpj&index=5>

trouver un montage financier permettant de co-piloter l'élaboration de cette stratégie, en plaçant la mer, le littoral et le patrimoine maritime au cœur de leur politique. Le Parc souhaite que cette démarche aboutisse pour permettre aux générations futures de jouir de ce patrimoine maritime.



3.2. Le mot du grand témoin

Jean-Eudes Beuret, professeur au Département d'Economie Gestion Sociétés de l'Institut Agro, site de Rennes et Président du Conseil scientifique du PNR du Golfe du Morbihan⁸

Beaucoup envisagent le patrimoine comme quelque chose de très figé, relevant de la connaissance, de la protection et du classement. Quelque chose de figé dans des livres, des inventaires, des règles. Or, cette journée montre que, bien au contraire, le patrimoine est vivant et relève d'une dynamique collective, partagée. Je souhaite revenir sur les termes « valorisation », « choix » et « communauté d'actions », entendus durant cette journée, en repartant de la façon dont ils ont été cités.

Valorisation : « car sinon le patrimoine ne pourrait devenir qu'un décor » (Anne Gallo, vice-présidente de la Région). Ceci se retrouve dans la politique volontariste de la Région, et dans les orientations du Parc. A l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE), nous avons fait un travail sur les politiques de valorisation des aménités, incluant le patrimoine : mais pour les économistes, la valorisation du patrimoine est souvent réduite à sa valeur marchande, alors que nous parlons ici de plusieurs types de valorisation :

- Valorisation comme support de formation à une activité, notamment pour la transmission des savoir-faire, capital précieux pour pouvoir subsister et s'épanouir dans l'activité.
- Valorisation des savoirs immatériels pour la surveillance de l'évolution du milieu, qu'il serait profitable d'articuler avec des savoirs scientifiques.

⁸ À visionner sur la chaîne YouTube du Parc <https://www.youtube.com/watch?v=XZBB0HL2Kmo&list=PLGwzI-1mjgkp4LhaeFZEMppowryDdSTpj&index=5>

- Valorisation pour retrouver le sens initial du décor et des pratiques et, ainsi, retrouver la valeur de ce patrimoine.
- Valorisation comme support d'identité, dans une acception dynamique où le patrimoine est un trait d'union entre un passé et un futur.
- Valorisation pour se retrouver, créer de l'émotion, faire société autour de ce patrimoine. Les approches ethnographiques et sensibles par l'écriture ou la photographie qui ont été développées sont très intéressantes pour cela.

Ces formes de valorisation sont très importantes.

Choix : entre « laisser se perdre ou patrimonialiser » (Marie Hascouet, chargée de mission au PNM d'Iroise).

- Entre le blockhaus de la Seconde Guerre mondiale et les pêcheries de l'âge du Bronze, comment construit-on une échelle de valeur ? Faut-il considérer ce qui est visible et abandonner ce qui l'est moins ? Qui fait ce choix, qui est légitime pour le faire ? La légitimité ne se décrète pas et elle ne doit pas être accaparée. Donc l'un des enjeux est de décider ensemble, le mieux possible.
- Choix face aux conflits d'usage, par exemple entre la conservation de pêcheries anciennes et la pêche goémonière à la drague norvégienne (exemple cité par une intervenante). L'un des premiers pas vers la résolution de ces conflits est de mieux connaître le vécu, les besoins, les savoirs de l'autre, ce qui passe par la collecte des savoirs et des savoir-faire.
- Choix face aux menaces, avec un contexte réglementaire qui ne favorise pas la prise d'initiative locale. Le contexte réglementaire et institutionnel sépare nature et culture, avec parfois des réglementations contradictoires et des conflits de prérogatives entre acteurs publics. Il y a là un véritable enjeu de concertation et de co-construction.

Communauté d'action : « construire des objectifs communs et aller vers des communautés d'action » (Monique Cassé, directrice du PNR), le « travail ensemble » (les amis du Sinagot, Alexis Gloaguen). La valeur affective du patrimoine se traduit par une forte mobilisation locale autour de certains patrimoines. Sur cette base, il faut construire des objectifs communs et aller vers des communautés d'action, à partir de plusieurs choses :

- Donner une place aux citoyens. Les sciences citoyennes sont utiles pour les inventaires mais aussi pour favoriser l'engagement et l'appropriation de l'action collective. Plus généralement, il faut favoriser la mobilisation citoyenne pour définir ce qui fait patrimoine (les citoyens n'ont pas toujours une conscience suffisante de leur pouvoir d'action, pas nécessairement pour s'opposer, mais plutôt pour décider et modeler l'action publique), puis pour trouver des gestionnaires à ce patrimoine.
- Associer culture et nature : une approche conjointe doit permettre de réunir des communautés d'action, celle du patrimoine culturel et celle de la biodiversité. Culture et nature peuvent se rejoindre ou parfois être en conflits. Sur ce lien culture-nature, l'enjeu est aussi de retrouver des savoirs liés à une culture qui était aussi celle d'une certaine harmonie de vie avec et dans la nature.
- Faire émerger des communautés d'action spécifique à impulser, animer, mettre en mouvement.



3.3. Conclusion générale

Ce séminaire a rassemblé une centaine de participants (services de l'État, collectivités, professionnels, associations, scientifiques, enseignants, citoyens), qui ont signifié leurs attentes sur la question de la gestion durable et intégrée du patrimoine maritime, et particulièrement celui du Golfe du Morbihan. Les réflexions et les retours d'expériences ont enrichi les thématiques développées lors des tables rondes. Les échanges de cette journée ont confirmé l'intérêt porté au patrimoine maritime du Golfe du Morbihan et à son devenir. Ils ont également mis en exergue la nécessité et l'urgence d'engager une stratégie pour une gestion durable et intégrée de ces héritages littoraux, qui sont une composante essentielle de l'identité, des paysages, de l'histoire et de la vie maritime du Golfe. La nécessité d'aborder le patrimoine maritime dans toutes ses dimensions (patrimoine matériel, dont navigant, immatériel et paysager), par une approche conjointe Nature-Culture et d'œuvrer à une meilleure intégration dans les politiques publiques et les outils de planification est très clairement apparue.